



Canadian Association of Elizabeth Fry Societies™
Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry
701-151 Slater Street, Ottawa, Ontario K1P5H3
Telephone : (613) 238-2422
Facsimile : (613) 232-7130
e-mail : caefs@web.ca
Home Page : www.elizabethfry.ca

Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry

Assemblée générale annuelle – 2012

Rapport de la présidente

Merci à vous toutes de m'avoir si chaleureusement accueillie au poste de présidente de cette formidable association. L'ACSEF a vécu une autre année très occupée. Nous nous sommes notamment employées à:

- Continuer la préparation de l'enquête sur le décès d'Ashley Smith;
- Contester devant la Commission des droits de la personne le processus général de classement de SCC, particulièrement en ce qui a trait aux femmes autochtones et aux femmes vivant avec des problèmes de santé mentale;
- Contester devant la Commission canadienne des droits de la personne le traitement discriminatoire des femmes autochtones par SCC quant à leur accès à des services et des programmes religieux et culturels pertinents et appropriés;
- Témoigner comme expertes lors de procédures de détermination de la peine, y compris contester la discrimination liée au manque d'accès des femmes de communautés isolées et rurales à des peines discontinues et à d'autres solutions de rechange en raison du manque d'accès à des établissements provinciaux de détention;
- Évaluer certains cas en vue d'éventuelles révisions de condamnations criminelles;

- Aider les procureurs de la défense à contester l’inculpation et la poursuite de femmes qui utilisent une force létale pour se défendre, elles-mêmes ou leurs enfants;
- Intervenir dans la cause Ryan devant la Cour suprême du Canada, une cause qui soulève des questions fondamentales quant à la disponibilité de moyens de défense pour les femmes victimes de violence qui prennent des mesures pour se défendre, elles-mêmes et leurs enfants.
- Produire des éléments de preuve pour contrer la politique régressive de maintien de l’ordre réitérée dans les réformes législatives successives déposées au Parlement.

Au cours de l’année qui vient, en plus de continuer à siéger au conseil d’administration de l’ACSEF, je vais m’occuper de la mise à jour des règlements et de la constitution de l’ACSEF.

Au nom de tout le réseau, je remercie le conseil d’administration et l’ensemble de nos membres pour votre constance à maintenir l’excellente réputation et la détermination inébranlable de l’ACSEF à s’acquitter de sa mission sans compromettre ses objectifs de justice, d’humanité ou d’égalité. Nous exprimons notre immense gratitude à toutes les personnes qui ont contribué à construire et façonner l’ACSEF pour les femmes et les filles avec qui et au nom desquelles nous travaillons.

Sue Dunlop
présidente
Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry



Canadian Association of Elizabeth Fry Societies™
Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry
701-151 Slater Street, Ottawa, Ontario K1P5H3
Telephone : (613) 238-2422
Facsimile : (613) 232-7130
e-mail : caefs@web.ca
Home Page : www.elizabethfry.ca

Rapport de la trésorière

Exercice financier: 1^{er} avril 2011 – 31 mars 2012

Il me fait plaisir d'annoncer aux membres de l'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry (ACSEF) que notre situation financière demeure positive et stable.

Encore une fois, en ces temps de contraintes économiques sociales et personnelles, nous sommes fières d'avoir pu assurer, par l'entremise de notre bureau national, une excellente représentation des membres de l'ACSEF. Des contraintes budgétaires n'ont pas entravé les efforts que nous déployons au nom des femmes victimisées, marginalisées, criminalisées et institutionnalisées avec et pour lesquelles nous existons. Notre directrice générale a encore une fois contribué à compenser certaines de nos dépenses en donnant à l'ACSEF les revenus provenant de ses honoraires de conférencière, de prix qu'elle a reçus et de cours qu'elle donne à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa.

Nous allons continuer à nous acquitter du mandat de l'ACSEF. Un état détaillé des dépenses accompagne nos états financiers vérifiés. Vous remarquerez que nous avons un surplus cette année à notre fonds pour l'éducation en raison d'un don important que nous a fait Coralee Smith, la mère d'Ashley Smith, ainsi qu'au renversement de chèques périmés depuis plusieurs années. Nous avons respecté tous nos engagements financiers et l'ACSEF a fonctionné selon les directives de son conseil d'administration durant toute l'année écoulée. Au nom du conseil d'administration, je remercie l'ensemble de nos membres qui ne ménagent pas leurs efforts pour maintenir la stabilité financière de l'ACSEF.

Cathie Penny
trésorière
Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry



Canadian Association of Elizabeth Fry Societies™
Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry
701-151 Slater Street, Ottawa, Ontario K1P5H3
Telephone : (613) 238-2422
Facsimile : (613) 232-7130
e-mail : caefs@web.ca
Home Page : www.elizabethfry.ca

Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry

Assemblée générale annuelle - 2012

Rapport de la directrice générale

*...comme j'aimerais savoir ce qui importe de faire et ce qu'il importe de laisser faire -
Elizabeth Fry*

Malgré les défis que nous posent de plus en plus les réformes législatives, l'année écoulée nous a offert beaucoup d'occasions de renforcer nos alliances et de bâtir de nouvelles coalitions. C'est toujours un honneur et un grand privilège pour moi de travailler avec vous toutes, particulièrement nos membres, notre conseil d'administration et les femmes dont les expériences vécues sont à la base de notre travail. Merci encore une fois à chacune d'entre vous pour votre engagement sans faille, votre compassion, votre force, votre résilience et votre ténacité.

Pour ce qui est de nos activités au cours de l'année écoulée, nous avons été invitées à 45 occasions par des membres du Parlement et du Sénat et par des comités parlementaires et sénatoriaux à des rencontres ou des comparutions pour commenter des questions de réformes politiques ou législatives. Nous avons aussi participé à 352 réunions avec des membres du personnel politique et des fonctionnaires.

Nous avons pris la parole lors de 156 événements répartis en allocutions publiques, cérémonies de reconnaissance, conférences et événements médias. J'ai aussi assisté à plusieurs rencontres régionales en personne ou par téléconférence et j'ai accompagné nos représentantes régionales dans des établissements fédéraux. J'ai également rencontré les conseils d'administration, le personnel, les militantes ou la clientèle de 18 de nos 25 organisations membres.

Nous avons collaboré avec les médias à 159 occasions et rédigé 6 rapports, articles ou documents pour présentation ou publication, de même que 410 lettres. Cela n'inclut pas le volume

significatif d'information que reçoit et traite le bureau de l'ACSEF. Par exemple, nous avons répondu à 52 610 courriels, 5 650 appels téléphoniques et 327 télécopies.

Et ces chiffres ne reflètent pas le travail accompli par nos organisations membres incroyablement enthousiastes et créatives de tout le Canada. Malgré des ressources limitées, notre réseau pancanadien de sociétés Elizabeth Fry exerce une influence significative et durable dans toutes les communautés et les régions, ainsi que dans l'ensemble du pays. Malgré ces réalisations, nous avons du cette année, pour la première fois de notre histoire, fermer deux de nos bureaux par manque de ressources. Nous craignons que nos membres ne doivent faire face à de nouveaux défis en ces temps difficiles où notre formidable réseau de femmes énergiques a encore tellement de travail à accomplir.

Le présent rapport offre un aperçu de notre travail de promotion des droits et prérogatives des femmes qui vivent la marginalisation, la victimisation, la criminalisation ou l'institutionnalisation. Tout en continuant à apprendre et tirer des leçons de nos efforts collectifs et coopératifs, nous voulons également rendre hommage à la force, la flexibilité, la ténacité et la capacité évolutive de notre réseau et au courage et à la résilience extraordinaires des femmes et des filles avec qui nous cheminons et travaillons.

Questions prioritaires et initiatives de réforme du droit

Même si nous continuons à voir une prolifération de nouvelles propositions de lois et de politiques en matière pénale (une liste mise à jour est annexée à ce rapport), nous savons que la population canadienne est intelligente, préoccupée et sensible. Malgré des manchettes trompeuses, une rhétorique incendiaire ou des allégations sans fondements à l'effet que les punitions sont un remède efficace contre la criminalité, ou un bon moyen d'assurer la sécurité publique, les preuves abondent pour démontrer que les gens sont de plus en plus sceptiques. Le public reconnaît de plus en plus que l'insistance actuelle en faveur de peines minimales obligatoires plus longues et plus fréquentes n'a pas de raison d'être et ne sert présentement qu'à promouvoir la peur et l'ignorance plutôt qu'à améliorer la sécurité des collectivités et la sécurité personnelle. De plus, il est clair que les régimes d'austérité et d'isolement dans les prisons mènent à des situations souvent débilantes, sinon carrément empreintes de brutalité. Les arguments en faveur de sentences progressives et de politiques d'intégration communautaire se fondent sur une foule de recherches et de preuves dignes de foi.

La frustration des contribuables canadiens augmente devant la dérive du gouvernement vers des sentences plus longues et plus punitives. Elles et ils sont aussi extrêmement soucieux de la dévastation à long terme occasionnée par le démantèlement des programmes de santé, d'éducation et de fiscalité. De même, comme nous l'avons entendu pendant l'événement *Expanding the Space*, co-organisé par le comité logement de l'ACSEF et le YWCA sur la colline du Parlement le 13 mars 2012, il est très clair que les suggestions de réinvestissement social et fiscal abondent et que beaucoup de gens se questionnent sur l'empressement à accepter les prisons comme palliatif au manque de logements pour les sans-abri et de maisons d'hébergement pour les femmes et les enfants fuyant des situations de violence. La population n'est pas prête non plus à accepter les prisons comme succédané à des traitements dans la communauté pour les

gens aux prises avec des problèmes de santé mentale ou encore, pour pallier les sévices infligés aux enfants dans des établissements.

Nos équipes de représentantes dans chaque région constituent une richesse inestimable pour l'ACSEF. Malgré certains problèmes dans les Prairies, où le roulement du personnel et des défis financiers ont empêché l'équipe d'effectuer des visites régulières dans les établissements, la région a reçu l'aide de l'équipe du Pacifique. Malgré certaines difficultés occasionnelles en termes d'accès aux femmes vivant dans des unités résidentielles et des unités d'isolement ou à sécurité maximale, nos intervenantes ont été aussi accessibles que possible auprès des femmes purgeant une peine de ressort fédéral. Porte-parole des femmes incarcérées, elles facilitent la création de liens entre celles-ci, nos membres, et d'autres soutiens et ressources communautaires. Le surpeuplement et le climat législatif et politique actuel, ainsi que la myriade d'enjeux connexes à ces graves problèmes, continuent cependant d'entraver nos progrès.

Notre collaboration avec le Programme en droit humain international de la Faculté de droit de l'Université de Toronto portant sur les protections du droit humain international et ses mécanismes d'application pour les détenues vivant avec des problèmes de santé mentale, a résulté en la publication d'une évaluation préliminaire. Intitulé *Cruel, inhumain et dégradant? Le traitement des détenues atteintes de problèmes de santé mentale par le Canada*¹ (traduction libre), le rapport a été présenté à la Commission canadienne des droits de la personne pour appuyer les plaintes accablantes des femmes, ainsi qu'aux Nations-Unies dans le cadre de l'examen de la performance du Canada quant à la *Convention contre la torture*. En plus des autres conventions que l'ACSEF a invoquées dans ses plaidoiries pour une meilleure imputabilité et pour des interventions appropriées auprès des femmes, nous avons aussi examiné des avenues qui nous permettraient d'utiliser la *Convention relative aux droits des personnes handicapées*. Nous envisageons la possibilité de rédiger un rapport parallèle au Comité de l'ONU sur les droits des personnes handicapées lorsque le Canada présentera son rapport en 2013. L'Association des femmes autochtones du Canada et le Réseau d'action des femmes handicapées Canada ont indiqué que, en plus d'appuyer les plaintes des femmes et de l'ACSEF devant la Commission canadienne des droits de la personne, elles souhaitent également collaborer avec nous auprès des Nations Unies.

Nous allons également continuer à travailler en coalition et en collaboration avec d'autres organisations revendiquant l'égalité, pour approcher les Nations Unies au sujet de la propension du gouvernement canadien à prendre de plus en plus de décisions législatives, politiques et financières qui contribuent à la marginalisation, la victimisation, la criminalisation et l'incarcération des femmes, des pauvres et des personnes racisées – un problème qui affecte particulièrement nos soeurs autochtones et celles qui vivent avec des problèmes invalidants de santé mentale. Nous avons également réitéré nos demandes à l'ONU pour qu'elle exhorte le Canada à mettre sur pied des mécanismes externes et indépendants, complets et accessibles, de surveillance de l'appareil correctionnel et de réparation.

Les instances qui examinent le dossier du Canada quant à son respect des droits de la personne, des droits des femmes, des droits des détenus, des droits civils et politiques et des droits des enfants, ont déjà dénoncé haut et fort les politiques et procédures ayant cours dans le système carcéral fédéral et les prisons pour jeunes. Celles-ci entraînent des dispositions excessives de

classification, d'isolement et de sanction des femmes et des filles, de même qu'un traitement discriminatoire des femmes racisées et de celles vivant en situation de handicap.

Le Canada a longtemps joui d'une réputation internationale enviable en matière de promotion et de protection des droits de la personne. Nous allons continuer à demander à la population canadienne de s'assurer que notre gouvernement oeuvre à regagner cette réputation, en commençant par un engagement renouvelé à respecter et soutenir les droits humains et constitutionnels de l'ensemble des femmes et des hommes, sans égard à leur sexe, leur race, leur capacité et leur orientation sexuelle et politique.

En guise de conclusion

La montée du mouvement des indignés (OCCUPY) et des jeunes, et de toutes les personnes solidaires de ce mouvement, nous donne de l'espoir pour cette nouvelle année. Même si nous sommes toujours préoccupées, sachant que toutes les prisons pour femmes sont surpeuplées – les parloirs et les salles d'entrevue servent à loger des femmes, les cellules à sécurité maximale logent deux détenues – et que nous faisons face à la mise en œuvre du projet de loi omnibus en plus de diverses réformes législatives et politiques régressives, nous demeurons fermement engagées à faire évoluer l'égalité et la justice sociale.

Je suis plus que jamais inspirée par le courage, la ténacité et la résilience des femmes marginalisées, victimisées, criminalisées et institutionnalisées avec et au nom de qui nous travaillons. De plus, malgré les nombreux défis de cette époque, nous continuons à collaborer avec des femmes qui sont certainement parmi les plus engagées, créatives et extraordinairement enthousiastes de toutes les employées, bénévoles et membres de conseils d'administration que l'on puisse rencontrer. Merci de renouveler sans cesse mon intérêt et ma passion pour ce travail. Votre inépuisable compassion, énergie et ingéniosité sont une source constante d'inspiration.

J'apprécie tout particulièrement la merveilleuse équipe de femmes qui, partout au Canada, consacrent leur expertise, leur temps et leur énergie à diriger cette organisation et qui siègent au conseil d'administration de l'Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry. Vos opinions, votre expertise et votre expérience n'ont pas de prix; votre leadership visionnaire, compatissant et intelligent est le moteur de notre organisation.

C'est toujours un immense privilège de pouvoir travailler avec et pour vous toutes.



Kim Pate
Directrice générale
Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry

ⁱ *Cruel, Inhuman and Degrading? Canada's Treatment of Federally-Sentenced Women with Mental Health Issues*